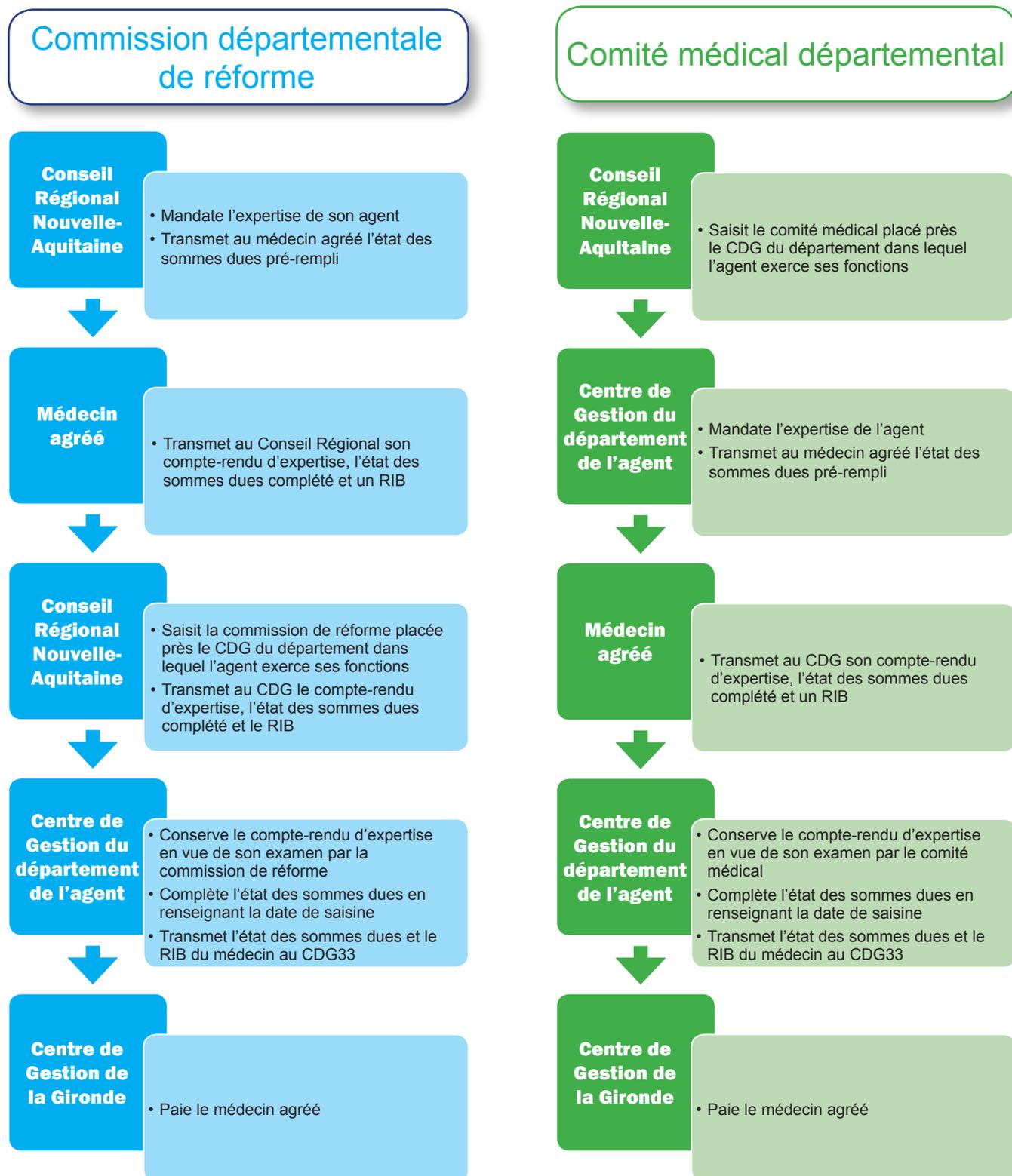


# Synoptique

## MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS MÉDICAUX DU CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE ET CIRCUIT DES EXPERTISES



### Date d'effet :

Anciennes régions Limousin et Poitou-Charentes : pour toute expertise relative aux dossiers dont la date de saisine est postérieure au 1<sup>er</sup> avril 2017.

Ancienne région Aquitaine : pour toute expertise relative aux dossiers dont la date de saisine est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017.